



ROMORANTI N le 8 Septembre 2017

Compte rendu de la Réunion de Comité Directeur Jeudi 7 Septembre 2017

Au Siège social du Club 15 rue des Champs Ragots à Romorantin

Début de la séance : 18h 15

Présents : T. BERTHELOT, D. DESPRES, S. JAMET, P. JAMET, L. VERDALET.

Excusés : M. COVELLO, C. GUERIDON

Le président ouvre la séance en confirmant qu'il a reçu un message, depuis déjà quelques temps, de la part d'Alexandre Dupriez ou celui ci ne souhaitait plus faire partie du Comité Directeur du club, afin de se consacrer au tir à l'arc (entraînements et compétitions). Les présents prennent acte de cette décision, ce qui entraînera son remplacement lors de la prochaine AG.

Finances : 5648,93 € décompte Août 2017 (le versement de la subvention Municipale ayant été fait, 1100 €)

Les réservations de gymnase pour les prochaines compétitions ont été faites et validées par le service des sports de la ville.

Achat d'arcs pour remplacement de ceux existants (bien fatigués par le temps), après discussion nous commanderions une douzaine d'arcs : 4 en 58 pouces (dont 1 gaucher), 4 en 66 pouces (dont 1 gaucher), 4 en 68 pouces (dont 1 gaucher) + 1 AMBIDEXTE pour voir si cela peu être intéressant (surtout lors de manifestations extérieures), l'estimation totale de cette dépense serait d'environ 1000 €

Questions :

- **Accompagnement des jeunes dans les Concours spécial jeunes**

Le Président demande si chaque membre du club (de 8 à 9) peut accompagner une fois ces jeunes. Normalement, si tout ce passe bien, nous n'aurions pratiquement qu'une seule fois chacun à le faire, (8 ou 9 concours jeunes) approbation des présents pour cette idée (à voir avec le calendrier et les activités de chacun)

- **Changement, modification ou évolution du mur de tir**

Une modification est prévue pour le moment, pour éviter une dépense immédiate (à voir si efficace)

- **Maillots**

Devis demandé pour des maillots dans une matière respirante et pour le changement de l'ancien logo, par le logo (blanc) qui avait été fait à l'occasion de la fabrication des pendules (récompenses du dernier concours organisé par le club)

Ces nouveaux maillots ne seraient destinés, qu'aux archers compétiteurs (et portés qu'à l'occasion des compétitions officielles, ou sur des manifestations où le club doit être représenté, par exemple)

Philippe signale qu'à l'occasion d'une compétition Régionale, on lui avait fait la remarque que la couleur rouge était interdite car pouvant être confondue avec la couleur des tenues d'arbitres

Daniel ayant une Réunion de CD de Ligue samedi 9, il posera la question au responsable des arbitres de la Région pour savoir ce qu'il en est, de façon a ne pas s'engager pour du rouge si c'est interdit, auquel cas nous passerions à un maillot de couleur blanche avec marquage rouge

- Participation a diverses animations

* **Forum des associations** : le 23 Septembre 4 à 5 personnes maxi, voir avec Roger s'il connaît les emplacements des activités et si possibilité de repli a l'intérieur de « La Fabrique » en cas de mauvais temps

***Téléthon** : Attendre la réunion préparatoire, mais il semble peu probable que l'on puisse faire l'activité telle que nous le souhaiterions, éventuellement faire juste de l'initiation sur la journée de samedi et une activité compétiteurs sur la même durée (si accord).

***La Féminisation** : Après vérification de la date des résultats de l'année passée (début novembre) il va nous falloir encore patienter au moins 2 mois avant de les connaître.

Comme les années précédentes le Conseil Départemental remet du matériel aux clubs ayant des jeunes au sein de leur structure. La remise à lieu cette année à SELLES St DENIS le 21 septembre (présence indispensable)

Le Président,



Le Secrétaire,

